

VILLE DE
PORT-CARTIER

MONITEUR-SURVEILLANT À LA PISCINE MUNICIPALE

Concours no. SLC-01-2024 - Poste syndiqué à temps partiel



La Ville de Port-Cartier est située sur la Côte-Nord, en bordure du fleuve St-Laurent. Les défis y sont donc nombreux et intéressants ! La proximité des parcs naturels, des plages, du bord de l'eau et des montagnes en font un endroit idéal pour pratiquer les activités de plein air. L'accessibilité des infrastructures et des commodités offre aux citoyens une excellente qualité de vie. La Ville de Port-Cartier est reconnue pour son dynamisme : les activités sportives et culturelles sont omniprésentes et pour tous les goûts.

LE POSTE

Sous l'autorité du responsable aquatique du Service des loisirs et de la culture, le titulaire aura la responsabilité, entre autres, de veiller à la surveillance générale de la piscine et d'enseigner les techniques de natation et les méthodes de sauvetage.

LES QUALIFICATIONS

- Détenir obligatoirement une certification de niveau Sauveteur national.
- Posséder de l'expérience pertinente est considéré comme un atout.
- Être en bonne forme physique.
- Faire preuve de débrouillardise et d'autonomie.

RÉMUNÉRATION

Selon les conditions de travail prévues à la convention collective en vigueur pour les employés municipaux de la Ville de Port-Cartier. Le salaire horaire varie de 18,31 \$ à 31,11 \$.

Les personnes intéressées devront soumettre un curriculum vitae, accompagné d'une copie de toutes les attestations d'études requises à l'adresse suivante :

Service des ressources humaines
VILLE DE PORT-CARTIER
40, avenue Parent
Port-Cartier (Québec) G5B 2G5
emploi@villeport-cartier.com